

Contact presse
Marie-Sophie Thiroux
msthiroux@laligue.org
Tél. 01 43 58 97 39

Paris, le 23 janvier 2015

Une école plus démocratique, laïque et solidaire... une ambition à ne pas manquer

Quinze jours après les attentats, Najat Vallaud-Belkacem a présenté les mesures de la « Grande mobilisation de l'école pour les valeurs républicaines ». La Ligue de l'enseignement salue les axes privilégiés par la ministre, qui met au centre des priorités de l'école la laïcité et la transmission des valeurs, la citoyenneté et la culture de l'engagement, mais aussi l'urgence d'une réduction des inégalités et d'une mixité sociale. Pour lutter contre les replis identitaires et communautaires, il faut en premier lieu lutter contre la progression des inégalités et des ségrégations territoriales. La volonté réaffirmée d'une mixité vécue, qui peut être favorisée entre autres par un réaménagement de la carte scolaire, est essentielle.

La laïcité doit rester un principe de liberté publique et non un levier d'exclusion. Les « rites », comme la célébration de la journée de la laïcité le 9 décembre, et les symboles ont bien entendu toute leur importance. Mais ils ne sont pas suffisants. La laïcité doit avant tout être vécue et non imposée. Les « parcours citoyens de l'école élémentaire à la terminale » peuvent ainsi permettre de renforcer une pédagogie active de la laïcité et des libertés publiques et de vivre une citoyenneté active au sein de l'école. Favoriser et encourager l'engagement associatif des élèves plutôt que de le « valoriser » est pour nous la condition nécessaire pour développer la responsabilisation et l'engagement des jeunes dans des projets collectifs. Le service civique, si les moyens sont à la hauteur de l'ambition qu'il porte, peut également y contribuer pleinement.

Nous nous félicitons, par ailleurs, de la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique dans tous les cursus y compris dans les lycées professionnels. Enfin, nous notons positivement la reconnaissance de l'ensemble des acteurs de l'éducation : parents, collectivités locales, associations d'éducation populaire et de la valorisation des Projets éducatifs de territoire (PEdT), cadre d'une mobilisation de tous les coéducateurs. La transmission des valeurs républicaines, piliers de l'éducation morale et civique ne peut être l'affaire des seuls enseignants et des personnels d'éducation. Si nous voulons mobiliser autour d'une ambition commune, il est fondamental de former l'ensemble des

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

acteurs éducatifs. Tous ont besoin de partager le sens de ces valeurs au quotidien et au local. Les PEdT nous semblent l'espace pertinent pour fédérer toutes ces ambitions : sociales, laïques, démocratiques et égalitaires.

Les associations d'éducation populaire, qui œuvrent sur le terrain depuis de nombreuses années, peuvent offrir les conditions pratiques d'une réelle éducation à la citoyenneté démocratique. Nous nous appuyons pour cela sur les leviers instaurés par la Refondation de l'école afin que l'acte 2 de la loi soit plus que jamais au cœur des enjeux pour une école plus juste.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930, titulaire d'une concession de service public par décret du 8 janvier 1985

Siège social : 3, rue Récamier 75341 Paris cedex 07 • Direction générale des services : 21 rue Saint-Fargeau

CS72021 75989 Paris cedex 20 • Fax 01 42 84 13 34 (siège), 01 43 58 95 08 (DGS) •

email : informations@laligue.org • site : <http://www.laligue.org/> • TVA FR 06 775 666 415 •

SIRET 775 666 415 000 10 • NAF 9499 Z

LA LIGUE
L'ENSEIGNEMENT